



Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW 44

ID : 033-213300700-20201006-202069-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le six octobre, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2020

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

**Etaient présents :** Magali LARAPIDIE, Carmen PICAZO, Renaud CHEIN, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Jacques LASSALLE, Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS—ZEITSCHHEL, Isabelle DUVILLARD.

**Etaient absent excusé :** Mme BOURDELAS Chantal, pouvoir à Mme LARAPIDIE Magali, M NAVELLIER Gilles, Mme SANCHEZ Catherine pouvoir à M. LASSALLE Jacques, Mme JOLLY Audrey pouvoir à Mme PICAZO-TARDIO Carmen.

**Secrétaire de séance :** M. LASSALLE Jacques

**DOMAINE ET PATRIMOINE 2020/69 N°7**

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BUREAU AU SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION, LA REVISION DU SCOT MEDOC 2033**

Vu le projet de convention annexé à la présente ;

M. le Maire conformément à l'article 2 de la loi n°2013-707 du 11 octobre 2013, relative à la transparence de la vie publique en situation de conflit d'intérêt, ne prend pas part ni au débat, ni au vote de la présente délibération.

Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint propose au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer ladite convention pour la mise à disposition d'un bureau de la Mairie afin d'y installer le chargé de mission du Syndicat Mixte pour l'élaboration, la révision du SCOT MEDOC 2033.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤Autorise le Maire à signer la convention annexée à la présente décision.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97